



CMSMH

Coordination Marseillaise
Santé Mentale et Habitat

La coordination pour faciliter l'inclusion sociale : exemple de l'Equipe Diogène et Incurie et des Réseaux Santé Mentale et Habitat

EMMA BOURCART – DIRECTRICE



La CMSMH

- GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) créé en 2016
- 16 membres

Partenaires Membres	Partenaires Associés	
Appart 13	Alotra	Habitat Alternatif Social
Centre Hospitalier Edouard Toulouse	Assistance Publique Hôpitaux de Marseille	La Métropole Aix Marseille
Centre Hospitalier Valvert	ARGOS 2001	La Sauvegarde 13
ISATIS	AR Hlm PACA & Corse	L'UDAF 13
La Ville de Marseille	GCS GALILE	L'UNAFAM
Soliha Provence		

- Principe de coopération :
 - Stratégie territoriale basée sur l'expérience des membres
 - Vise à augmenter les compétences et développer des nouvelles solutions, nouvelles réponses, nouveaux dispositifs à partir de constats partagés



Nos Dispositifs

PÔLE COOPÉRATION

Animation du projet de coopération

Marseille

Animation des instances de pilotage CMSMH

Marseille

PÔLE APPUI AUX PROFESSIONNELS

RSMH - Plénières : 3/an/réseau

- Infos réseau
- Partenariats
- Echange de pratique
- Journée thématique : 1/an
- Appui aux professionnels

1/2/3 , 11/12 , 13/14, 15/16 – en projet : 4/5/6/7 , 8/9/10

Formation

- PSSM
- Diogène
- Projet de vie
- Analyse de pratiques
- Etc.

Marseille

PÔLE ACCOMPAGNEMENT

EDI

- Suivi intensif
- Diogène / Incurie sévère
- Réponse non existante

Marseille

RSMH

- Suivi modéré
- SM / Habitat
- Réponse non existante

Marseille

EMI

- Suivi intensif
- Personnes hospitalisées
- Réponse non existante

11/12



Les RSMH : Réseaux Santé Mentale et Habitat

- Dispositif RSMH (anciennement Réseaux Santé Mentale Logement - RSML) initié en 2008 sous l'impulsion de la Ville de Marseille et de l'ARS PACA en lien avec les acteurs de terrain.
- **Espaces de travail plurisectoriels et pluridisciplinaires** réunissant les professionnels du sanitaire, du social, du médico-social, de l'habitat, de la justice, de la police, dès lors qu'ils sont amenés à rencontrer des personnes concernées par des problématiques de santé mentale en lien avec une problématique de maintien dans le logement.
- Suivi de personnes dont les **parcours sont qualifiés de « complexes » par les intervenants** :
 - Favoriser leur **maintien dans le logement**,
 - Favoriser la continuité ou la reprise de soins,
 - Mobilisation ou remobilisation des ressources identifiées sur le territoire.
- Actuellement, **4 RSMH opérationnels** :
 - Territoires du CH Edouard Toulouse (RSMH 13/14, RSMH 15/16, RSMH 1/2/3)
 - Territoires du CH Valvert (RSMH 11/12)
 - Equipe de deux professionnels : un.e coordinateur.trice et un intervenant.e en santé mentale (profil psychologue).
- **Projet 2022** :
 - Extension sur les territoires de l'AP-HM (création d'un RSMH 4/5/6/7 et RSMH 8/9/10),
 - Création d'un deuxième poste d'intervenant.e en santé mentale (profil travailleur.se social)



EDI : Equipe Diogène Incurie

- Projet porté par la CMSMH en coopération avec la Ville de Marseille, le CHET et le CH Valvert
- Financement ARS PACA, démarrage Mars 2020
- Expérimentation sur trois ans : inclusion de 20 personnes / an soit 60 personnes à la fin de l'expérimentation Intervention sur toute la ville de Marseille
- Equipe pluridisciplinaire :
 - 1 ES, 1 AS, 1 IDE, 1 psychologue
 - 1 psychiatre (0,2 ETP)
 - Travail en lien avec un inspecteur de salubrité de la Ville de Marseille
- Objectifs :
 - Accompagner les personnes en situation de Diogène et/ou d'Incurie sévère, souvent très isolées dont la prise en charge n'est pas toujours efficace compte tenu de la diversité des acteurs, de la chronophage de leur mobilisation,
 - Retracer leur parcours de soins et de vie régulièrement dysfonctionnant faute de solutions coconstruites entre les différents acteurs de la prise en charge.



Comment nous solliciter ?

- Fiche de présentation des situations CMSMH
 - A compléter avec le plus d'informations possibles (rapport social, photos...) et avec accord de la personne,
 - A renvoyer à situation@cmsmh.fr